

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ELEVE

NOM : **PRENOMS (Ordre Etat Civil) :**
 Sexe : Masculin Féminin Date de Naissance :/...../.....
 Commune de Naissance : N° de département : Pays :
 Nationalité : Française Autre :
 Classe demandée :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA FAMILLE

PERE ou TUTEUR LEGAL	MERE ou TUTRICE LEGALE
<i>Lien avec la Mère de l'élève</i>	<i>Lien avec le Père de l'élève</i>
<input type="checkbox"/> Marié <input type="checkbox"/> Vie maritale <input type="checkbox"/> Divorcé ⁽¹⁾ <input type="checkbox"/> Séparé ⁽¹⁾ <input type="checkbox"/> Veuf <input type="checkbox"/> Autres : ⁽¹⁾ Fournir tout justificatif précisant les modalités de l'autorité Parentale NOM : Prénom :	<input type="checkbox"/> Mariée <input type="checkbox"/> Vie maritale <input type="checkbox"/> Divorcée ⁽¹⁾ <input type="checkbox"/> Séparée ⁽¹⁾ <input type="checkbox"/> Veuve <input type="checkbox"/> Autre : ⁽¹⁾ Fournir tout justificatif précisant les modalités de l'autorité parentale NOM : Prénom :
<i>Conformément à la loi du 8 janvier 1993 et aux directives du BOEN n° 38 du 28 octobre 1999, les 2 parents peuvent obtenir communication des résultats scolaires de l'enfant ou de tout autre document relatif à sa scolarité (même dans le cas où l'un des parents exerce seul l'autorité parentale). La mention des deux adresses est obligatoire.</i>	
Adresse : Code postal : Commune : N° de téléphone domicile ^(*) : N° de téléphone portable ^(*) : E-mail ^(*) :@.....	Adresse : Code postal : Commune : N° de téléphone domicile ^(*) : N° de téléphone portable ^(*) : E-mail ^(*) :@.....
Situation Professionnelle	Situation Professionnelle
Profession détaillée : Employeur : N° de téléphone professionnel :	Profession détaillée : Employeur : N° de téléphone professionnel :
Le PAYEUR de la SCOLARITE de l'enfant est : <input type="checkbox"/> PERE <input type="checkbox"/> MERE <input type="checkbox"/> PERE et MERE <input type="checkbox"/> Autre (à préciser)	
Le PAYEUR de la CANTINE de l'enfant est : <input type="checkbox"/> PERE <input type="checkbox"/> MERE <input type="checkbox"/> PERE et MERE <input type="checkbox"/> Autre (à préciser)	
L'élève est DOMICILIE à l'adresse : <input type="checkbox"/> PERE <input type="checkbox"/> MERE <input type="checkbox"/> PERE et MERE <input type="checkbox"/> Autre (à préciser)	
Mode de règlement : Prélèvement mensuel – Octobre à Juillet (<i>Fournir un RIB si la famille n'utilise pas déjà ce mode de règlement</i>) => Joindre LE ou LES RIB du ou des PAYEUR(S)	

* Mentions obligatoires

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Nombre total d'enfants à charge :

Nombre d'enfants scolarisés au sein de l'OGECAM – Millau
(au 1^{er} septembre 2024 - primaire, collège et lycée Jeanne d'Arc) :

Nom : Prénom : Classe :

Nom : Prénom : Classe :

Nom : Prénom : Classe :

Nom : Prénom : Classe :

➤ Scolarité 2024/2025

Ecole Privé Public Nom de l'école

Commune

➤ Assurance Scolaire :

Responsabilité civile : Compagnie (joindre attestation)

Individuelle Accident⁽¹⁾ : Personnelle / Assurance établissement (FEC)
(Si assurance personnelle joindre attestation)

➤ Garderie : Matin⁽¹⁾ : OUI / NON Soir⁽¹⁾ : OUI / NON (mois)

➤ Cantine⁽¹⁾ : OUI / NON

➤ Droit à l'image et au Son⁽¹⁾ : OUI / NON

⁽¹⁾Rayer la mention inutile

Association des Parents d'Elèves : A.P.E.L.

Les parents de l'Association animent et participent à la vie de l'établissement, notamment par un soutien financier à l'amélioration du cadre de vie des élèves et aux projets portés par les équipes pédagogique, éducative, pastorale.

Services apportés :

- Plate-forme téléphonique nationale
- Service d'information et de conseil
- Magazine « Famille & Education »

Une seule cotisation par famille pour tout enfant scolarisé dans un établissement privé catholique de Millau. Cotisation portée sur la 1^{ère} facture.

Adhésion A.P.E.L. : Oui Non

RÔLE DU CARNET DE LIAISON

L'objet de ce carnet est d'assurer une ***liaison permanente*** entre l'***école*** et la ***famille***.

L'élève est toujours porteur de ce carnet. Il doit le tenir avec soin et inscrire toutes les informations destinées à sa famille et faire viser celles-ci, le jour même par les parents.

Les parents sont invités à veiller eux-mêmes à la présentation du carnet et à sa bonne tenue : ils le signent chaque fois que cela est nécessaire.

Date & Signature du parent légal 1

Date & Signature du parent légal 2